

Le Saint-Vincent

Numéro 27 - Septembre 2020

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X Prieuré de Versailles - Bailly- Rambouillet

Honneur à Mgr Lefebvre pourtant mort « excommunié » !

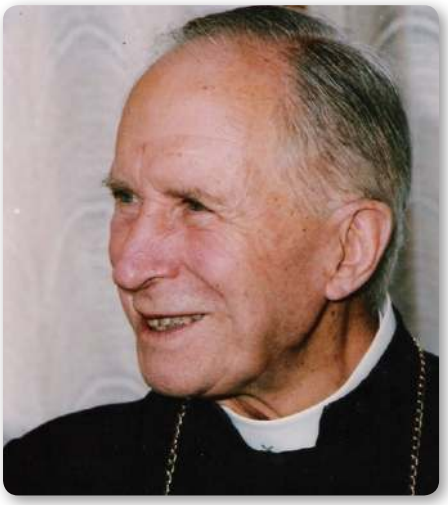
Ce 24 septembre, à l'occasion du 50e anniversaire de l'ouverture d'Écône et à quelques jours du jubilé de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, le corps de S. Exc. Mgr Lefebvre a été transféré depuis le caveau où il reposait, jusqu'à la crypte de l'église du séminaire.

Comment justifier cette cérémonie qui honore un homme excommunié pour avoir accompli un acte « schismatique » ? Mgr Lefebvre n'a-t-il pas été condamné en 1988, tel un rebelle ?

En effet, le XXe siècle a vu Rome prononcer la condamnation injuste et incompréhensible de Mgr Lefebvre ; une condamnation qui fait date dans l'histoire de l'Église catholique : Rome a condamné un évêque qui aimait profondément l'Église et qui, jusqu'à son dernier souffle, a défendu la notion catholique de la Tradition.

Pourquoi ces condamnations ? Pourquoi le Saint-Siège a-t-il cherché à supprimer la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X et tenté de fermer Écône ? Pourquoi Paul VI a-t-il prononcé la suspense *a divinis* de Mgr Lefebvre ? Pourquoi Jean-Paul II a-t-il déclaré son excommunication ?

Le motif de fond de ces condamnations est l'opposition de Mgr Lefebvre à la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est elle-même définie comme « l'Église conciliaire ». Il dénonce l'esprit libéral du concile et les réformes qui en sont issues. Il montre la rupture des enseignements nouveaux - liberté religieuse, collégialité et œcuménisme - avec l'enseignement traditionnel des papes jusqu'à Pie XII. Il refuse la nouvelle messe et les nouveautés liturgiques.



Rome et Mgr Lefebvre
Bref historique

Avant le concile Vatican II, Rome reconnaît en Mgr Lefebvre un grand homme d'Église.

Pie XII le nomme vicaire apostolique de Dakar en 1947, délégué apostolique du Saint-Siège pour l'Afrique noire française en 1948 et archevêque en 1955. Jean XXIII le promeut Assistant au Trône Pontifical en 1960 et membre de la Commission centrale préconciliaire.

Mgr Lefebvre est élu supérieur général des Pères du Saint-Esprit en 1962.

Pendant le concile Vatican II, Mgr Lefebvre s'illustre en Père conciliaire imprégné de l'esprit de l'Église, conscient de son honneur et de sa dignité de Père d'un concile œcuménique, juge et docteur de la foi avec le Pontife romain. Il assume la présidence du *Cœtus Internationalis Patrum* qui rassemble quelque 250 prélats. Dans ses interventions, il excelle à rappeler l'enseignement des papes récents.

Sommaire

- Mot du prieur p. 1
- De Vatican II à l'Église synodale p. 4
- Calendrier trimestriel..... p. 6
- Les frères de la Fraternité..... p. 7
- Carnet paroissial p. 8



- Ce que Marie-Victoire p. 9
- Saint Vincent de Paul..... p. 11
- La résurrection du fils de la veuve de Naïm p. 12
- Le bon travail p. 13
- Chronique p. 14



L'abbé Berto témoigne : « Il a un habitus théologique parfaitement sûr et affiné, auquel sa très grand piété envers le Saint-Siège ajoute cette connaturalité qui permet de discerner d'intuition (…) ce qui est et ce qui n'est pas compatible avec les prérogatives du Rocher de l'Église. » Cette intuition lui permet de proposer des amendements aux schémas conciliaires pour en rectifier l'esprit libéral.

Après le concile, dès 1966, Mgr Lefebvre avertit Rome des graves déviances réalisées au nom du concile et en prédit les conséquences dans une lettre écrite au Cardinal Ottaviani. Il réagit aux réformes novatrices de Paul VI. Il dénonce la réforme liturgique et, s'entourant de théologiens et d'experts en liturgie, il travaille avec eux à la rédaction du Bref Examen critique du *Novus ordo missæ*, approuvé par les cardinaux Ottaviani et Bacci.

En 1970, à la demande de séminaristes, il ouvre un séminaire international à Écône, formant les séminaristes selon l'enseignement et le rite traditionnels. Il fonde la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X érigée canoniquement le 1er novembre de la même année. Celle-ci est d'ailleurs approuvée par une lettre de louange du Saint-Siège. Le succès d'Écône est tel qu'en mars 1974, le cardinal Garrone déplore qu' « un séminariste français sur six ou sept va à Ecône ! »

Malgré ce constat argumenté de déviances objectives, Rome n'a jamais voulu faire marche arrière. Le Vatican a poursuivi implacablement sa révolution, son *aggiornamento*, son ouverture à l'esprit du monde, réforme après réforme. La réunion d'Assise en 1986, scandale abominable, est le fruit de cet esprit œcuménique.

Dans la lettre *Ecclesia Dei* du 2 juillet 1988 portant le décret d'excommunication, Jean-Paul II rejette la notion objective de Tradition que défend Mgr Lefebvre. Il la juge « incomplète et contradictoire ». Selon lui, la Tradition est « vivante », c'est-à-dire marquée par une certaine primauté du pape et du collège épiscopal sur le dépôt révélé.

C'est pourquoi Jean-Paul II requiert des théologiens un effort renouvelé pour « mettre en lumière la continuité du concile avec la Tradition » ; les nouveaux points de doctrine « n'ont pas encore été bien compris ». Il faut œuvrer pour que l'enseignement nouveau du concile soit assimilé par tous ; l'adhésion totale à la doctrine de Vatican II n'est pas optionnelle.

Dans ce même décret, Jean-Paul II institue la commission *Ecclesia Dei* pour « faciliter la pleine communion ecclésiale des prêtres, des séminaristes, des communautés religieuses ou des religieux individuels (…) en conservant leurs traditions spirituelles et liturgiques ». Doctrine moderne et liturgie traditionnelle, tel est l'idéal du prêtre *Ecclesia Dei* que propose Jean-Paul II aux communautés traditionnelles.

Grâce à Dieu, depuis 50 ans, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est fidèle à ses origines, fidèle au pape et aux évêques, obéissant toujours respectueusement aux préceptes catholiques, et fidèle à dénoncer les erreurs doctrinales.

Avec le recul, il est clair que la réaction catholique traditionnelle est encore vive aujourd'hui, la messe traditionnelle n'a pas disparu dans l'Église et renaît au contraire. Selon les lieux, s'opère un retour plus ou moins complet à une certaine Tradition. Plusieurs évêques osent dénoncer les orientations modernes et même encourager la Tradition. Certainement, ce renouveau traditionnel trouve sa source même éloignée dans l'action héroïque de Mgr Lefebvre. C'est un constat quasi universel que tout esprit honnête peut faire et qui a permis à Jean Madiran lui-même de reconnaître le bien-fondé des sacres.

Rome, elle, demeure regrettablement figée dans l'esprit et dans la lettre du concile ; les canonisations de Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II par le pape actuel le prouvent suffisamment.

Il faudra certainement attendre encore avant qu'un pape ne réhabilite Mgr Lefebvre et ne lave l'honneur de celui qui a sauvegardé la Tradition catholique, le sacrifice de la messe et le sacerdoce. À défaut d'une réhabilitation officielle, la translation du corps de Mgr Lefebvre a été une juste manière de lui rendre honneur.

À l'exemple de Mgr Lefebvre, que Dieu nous garde fidèles à la Tradition liturgique et doctrinale. Qu'il nous accorde la lumière et la force de dépasser l'ostracisme des autorités ecclésiales et de faire valoir les droits de la Tradition catholique : tel est notre devoir. Pour le reste, Dieu le fera en son temps.

Abbé Jean-Yves Tranchet

La persécution commence. Alerté par le mécontentement de l'épiscopat français, Paul VI envoie deux visiteurs. Mgr Lefebvre confie à l'abbé Aulagnier : « Je me doutais bien que notre refus de la nouvelle messe serait tôt ou tard une pierre d'achoppement, mais j'aurais préféré mourir plutôt que d'avoir à m'affronter à Rome, au pape ! »

Le 21 novembre 1974, il rédige cette admirable déclaration : « Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité… Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues. »

Le Vatican porte ses premières sanctions sur l'œuvre de Mgr Lefebvre. En mai 1975, avec l'approbation de Paul VI, une commission cardinalice ordonne la suppression de la Fraternité Saint-Pie X. Mgr Mamie dissout la Fraternité et ordonne la fermeture du séminaire. Devant l'injuste sentence, Mgr Lefebvre adresse une supplique au Saint-Père et dépose un recours au tribunal de la Signature apostolique. Celui-ci est rejeté. Paul VI demande la soumission à ses décisions.

Au consistoire de mai 1976, Paul VI reproche à Mgr Lefebvre de refuser l'autorité d'aujourd'hui au nom de celle d'hier : le pape compare sa réforme liturgique à celle de saint Pie V et affirme que le « nouvel Ordo a été promulgué pour être substitué à l'ancien. » Sur mandat de Paul VI, Mgr Benelli, substitut du Secrétaire d'État, exige de Mgr Lefebvre une fidélité véritable envers « l'Église conciliaire », selon son expression. Le porteur de la missive demande à Mgr Lefebvre de célébrer la nouvelle messe avec lui.



Mgr Lefebvre refuse et s'explique : « Cette nouvelle messe est un symbole, une expression d'une foi nouvelle, d'une foi moderniste… » Malgré l'interdiction romaine, il ordonne 13 prêtres pour le rite traditionnel. Paul VI frappe Mgr Lefebvre de la *suspense a divinis* qui le prive de l'exercice de tout acte sacramentel. C'est « l'été chaud ». La messe « interdite » de Lille fait connaître mondialement son combat.

Après 1976, Mgr Lefebvre dénonce publiquement les déviances ecclésiales et rappelle la doctrine traditionnelle. En 1983, il adresse une lettre ouverte au pape Jean-Paul II, co-signée par Mgr de Castro Mayer. En 1986, il proteste contre le scandale de la réunion interreligieuse à Assise où, pour la première fois, lors d'une prière commune présidée par le pape, la religion catholique est mise sur un pied d'égalité avec les autres religions.

Malgré ses réticences, Mgr Lefebvre accepte de discuter avec Rome et le Cardinal Ratzinger. Il obtient de pouvoir sacrer un évêque pour lui succéder et à cet effet, il signe un protocole inconfortable le 5 mai 1988. Il se rétracte le lendemain et s'explique : « Le désir du Saint-Siège est de nous rapprocher du concile et de ses réformes, de nous remettre aussi dans le sein de l'Église conciliaire. »

Contraint par le temps et sa santé qui décline, il passe outre l'obstination de Rome. Pour sauvegarder la Tradition et pourvoir à sa succession, Mgr Lefebvre sacre quatre évêques le 30 juin 1988, cérémonie qu'il appela « l'opération survie ».

L'ultime sanction romaine tombe. Jean-Paul II voit dans la désobéissance de Mgr Lefebvre un refus de la primauté de l'évêque de Rome et un acte schismatique : par le *Motu proprio Ecclesia Dei afflicta* du 2 juillet 1988, il déclare l'excommunication.

La Communauté

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul – École Saint-Bernard

Prieur - Directeur de l'école : Abbé Jean-Yves Tranchet
Collaborateurs :
Abbé Jean-Baptiste Frament
Abbé Xavier Lefebvre
Abbé Vincent Gélineau
Abbé Louis Hanappier
Abbé Vianney de Lédinghen
Frère Grégoire

Pour nous aider

Chèque

à l'ordre de la « Fraternité Saint-Pie X »

Virement

FSSPX PRIEURE ST VINCENT DE PAUL
IBAN : FR8030002083280000060027U37
BIC : CRLYFRPP

Reçu fiscal sur demande

De Vatican II à l'Église synodale, par l'abbé Vincent Gélineau

En mars 2020, le pape François annonçait un synode sur la synodalité pour 2022. Dès 2015, François exprimait son intention de se pencher sur ce sujet. Dans un discours du 17 octobre 2015, il affirmait : « Le chemin de la synodalité est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire. » Il expliquait alors qu'« Une Église synodale est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter est plus qu'entendre. C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. Le peuple fidèle, le Collège épiscopal, l'Évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres ; et tous à l'écoute de l'Esprit Saint, l'Esprit de Vérité, pour savoir ce qu'il dit aux Églises. »

Que faut-il comprendre par cette expression d'Église synodale ? L'Église catholique gagne-t-elle à être plus synodale ?

Qu'est-ce que l'Église synodale ?

Conciliarisme et collégialité

Le terme de « conciliarisme » renvoie à une période troublée de l'histoire de l'Église, la fin du grand schisme d'Occident au début du XV^e^ siècle. En un mot, les conciliaristes estimaient que le pouvoir du concile était supérieur à celui du pape.

La notion de collégialité introduite vers 1950 par le P. Congar OP reprend l'idée en suggérant que le corps des évêques est une personne morale, dotée de prérogatives spéciales, succédant au corps des apôtres. Elle entre au concile Vatican II avec la Constitution *Lumen gentium* du 21 novembre 1964, et elle joue le rôle de principe directeur pour le nouveau Droit Canon de 1983. Le pape Jean-Paul II l'explique lorsqu'il promulgue le nouveau Code : « Ces travaux ont été faits jusqu'au bout dans un esprit merveilleusement collégial… Or cette note de collégialité, qui caractérise et distingue tout le processus d'enfantement de ce nouveau Code, correspond parfaitement au magistère et au caractère du concile Vatican II. C'est pourquoi le Code … a mis en acte l'esprit du concile dont les documents présentent l'Église, "sacrement universel de salut", comme le Peuple de Dieu et où la constitution hiérarchique apparaît fondée sur le collège des évêques uni à son chef [1]. »



L'Église synodale : la base enseigne la hiérarchie

Autrement dit, l'Église conciliaire, régie par le Code de 1983, est une Église plus démocratique.

L'Église synodale de François

Avec l'Église synodale, le pape François va au bout de cette logique démocratique et égalitaire. Il invite la hiérarchie à se mettre à l'écoute de la base. L'Église synodale est une Église conciliaire dans le sens où le rôle décisif est désormais donné aux différentes assemblées : conseil presbytéral, synode diocésain, conférences épiscopales, synode des évêques, …

Cette Église synodale nous vient du concile Vatican II, qui a cherché à mettre à jour l'Église pour la rendre acceptable à un monde qui estime beaucoup la démocratie. Peut-on dire que l'Église est plus catholique parce qu'elle est plus synodale ?

L'Église catholique est-elle synodale ?

Cette tendance démocratique, si appréciée aujourd'hui, apporte-t-elle vraiment un progrès dans l'Église catholique ?

Le primat du pontife romain

La collégialité n'a pas la faveur de la Tradition. Comme le notait avec humour le cardinal Ottaviani, la collégialité n'a pour fondement scripturaire qu'une action peu glorieuse des apôtres au moment de la Passion : « Alors les disciples, l'abandonnant (Jésus), s'enfuirent tous [2]. » En revanche, l'Évangile est très clair sur l'autorité transmise à saint Pierre : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle [3]. » La primauté de l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre, est reconnue dès les premiers siècles de l'histoire de l'Église.

La constitution de l'Église instituée par Notre-Seigneur est une monarchie dont saint Pierre et ses successeurs sont les chefs. Ces vérités ne seront mises en doute qu'après plusieurs siècles, lorsque les orthodoxes et les protestants éprouveront le besoin de justifier leur révolte. Nous ne sommes pas étonnés de retrouver le thème de la collégialité à l'heure de l'œcuménisme. En effet, ce qui gêne les hérétiques (protestants) et les schismatiques grecs, c'est l'autorité du pontife romain.

La collégialité, révolution dans l'Église

Dans une page admirable de son ouvrage *Iota unum*, Romano Amerio note que « ces corps de l'Église appelés à la participation deviennent en réalité organes de dissension et d'indépendance du peuple de Dieu à l'égard de leurs pasteurs et du pasteur suprême. Ce que l'on prévoyait devoir rejaillir de la démocratisation de l'Église s'est manifesté *a posteriori* par les effets malheureux des synodes nationaux… Ce qui est commun à tous les synodes, diocésains ou nationaux, c'est leur propension à l'indépendance et d'avoir établi des thèses et proposé des réformes en opposition avec la pensée déclarée du Saint-Siège, en demandant par exemple l'ordination d'homme mariés, la prêtrise pour les femmes, le partage de l'Eucharistie avec les frères séparés, l'admission aux sacrements des divorcés bigames [4]. »

Judicieusement, il relève « la contradiction qu'il y a entre la démocratisation et la constitution divine de l'Église. Il y a une différence et même une opposition entre l'Église du Christ et les sociétés civiles. Celles-ci possèdent d'abord l'existence, et ensuite forment leur propre gouvernement… L'Église, au contraire, ne s'est pas formée d'elle-même, ni n'a formé son gouvernement ; elle a été faite tout entière par le Christ qui en a établi les lois fondamentales avant d'appeler les fidèles… L'Église est donc une société sans égale, où le chef est antérieur aux membres, et où l'autorité passe avant la communauté [5]. » La conclusion qui suit immédiatement est une condamnation très claire du projet du pape François : « Une doctrine, qui se fonderait sur le peuple de Dieu démocratiquement conçu et dans le sentiment et l'opinion du peuple de Dieu, est contraire à celle de l'Église. »

Le résultat désastreux de la doctrine de la collégialité n'a pas mis longtemps à se manifester. L'Église devient rapidement ingouvernable, comme l'illustrent ces quelques mots du père de la Morandais : « Le problème n'est pas d'obéir au pape. Qui me donne les ordres ? C'est la collégialité des évêques. Je n'obéirai que si l'évêque de Paris me donne cet ordre. Mais vous savez, l'obéissance actuelle est un consensus entre les évêques et les prêtres. Ce n'est plus comme autrefois où un ordre était un ordre. Et je vois mal l'évêque de Paris me dire : "Mettez-vous en clergyman", pour la bonne raison que cet ordre, il ne le donnera pas, car il n'a aucune chance d'être obéi [6]. »

La collégialité bouleverse, dans les principes comme dans la pratique, la constitution divine de l'Église.

Le respect de l'opinion publique dans l'Église

Il ne faudrait pas croire, comme le prétendait le cardinal Suenens à l'issue du concile Vatican II, que l'attention à l'opinion publique soit une nouveauté dans l'Église. Romano Amerio donne une série d'exemples au cours de l'histoire de l'Église, en commençant par la fameuse formule des Actes des Apôtres : « Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous [7]. » Il rappelle qu'à Paris, au XIII^{e} siècle, saint Thomas d'Aquin répondait aux questions théologiques du petit peuple, qu'au XVII^{e} siècle, les petites gens s'agitaient pour ou contre l'immaculée conception, arrachant à leur chaire ceux qui la combattaient.

Ce qui est nouveau, c'est la force nouvelle de l'opinion publique. Elle finit par être considérée comme égale voire supérieure à la hiérarchie. Et ainsi, l'Église synodale désirée par François s'écarte de l'Église catholique fondée par Notre-Seigneur.

Le combat du *Cœtus*

Les difficultés que pose cette nouvelle conception de l'Église n'ont pas laissé les Pères conciliaires indifférents. Le P. Ralph Wiltgen estime que la collégialité fut le débat le plus important du concile. « La lutte la plus importante et la plus dramatique du deuxième concile du Vatican ne fut pas celle que suscita la question de la liberté religieuse, qui reçut un si large écho dans la presse, mais celle qui eut pour objet la collégialité, et qui se déroula pour la plus grande partie derrière la scène [8]. »



Les membres du *Cœtus* [9] seront particulièrement vigilants sur ce point.

Dès la deuxième session du concile, Mgr Lefebvre intervient deux fois sur ce sujet dans l'*aula* conciliaire. Dans une interview du 15 octobre 1963 accordée au P. Wiltgen [10], il explique qu'il voit dans de puissantes conférences épiscopales « une menace pour le magistère et la responsabilité pastorale des évêques pris individuellement. » En effet, « il est très difficile à un évêque de se dissocier de la position qui a été publiquement prise, et il se trouve simplement réduit au silence. » Allant plus loin, il parle d'« une nouvelle sorte de collectivisme qui envahis-

sait l'Église, […] les évêques perdraient toute initiative. »

Quelques jours plus tard, il explique non sans ironie : « Si en ce concile, on le (le principe de la collégialité juridique) découvre comme par miracle, […] il faut logiquement affirmer, comme l'a presque affirmé l'un des Pères : l'Église romaine s'est trompée en ignorant le principe fondamental de sa divine constitution [11]. »

Objet de vifs débats lors de la seconde session du concile, le texte est révisé avant la troisième session, mais sans tenir compte des remarques du *Cœtus*. Mgr Staffa et le *Cœtus* reprennent le combat dès le début de la troisième session et obtiennent du pape Paul VI l'ajout de la fameuse *Nota explicativa prævia* qui rappelle la doctrine traditionnelle.

Mgr Tissier de Mallerais résume : « L'action du *Cœtus* avait sauvé la primauté du pontife romain d'un péril mortel. La Note fixait l'interprétation du texte conciliaire dans un sens restreint, que Mgr Lefebvre admit. Elle ferait partie intégrante de la constitution *Lumen gentium*, tout en manifestant l'intrinsèque faiblesse d'un texte qui, sans elle, est équivoque [12]. »

Conclusion

L'Église synodale de François, qui se veut encore plus conciliaire que l'Église conciliaire ne peut que nous inquiéter. Elle s'éloigne de la constitution de l'Église telle qu'elle a été fondée par Notre-Seigneur et ouvre la porte à l'esprit du monde. Sous le refus du primat du pontife romain, se cache à peine le refus de l'autorité divine. En effet, Notre-Seigneur a fondé l'Église sur Pierre pour transmettre la foi et conduire les âmes au Ciel. Il n'a pas fondé un groupe de discussion sur l'avenir de la planète.

1 Constitution apostolique *Sacræ disciplinæ leges*, 25 janvier 1983
2 Mt 26, 56, cité par Raffard de Brienne, *Il n'y a qu'un seul Dieu*, Chiré, 2003, p. 209
3 Mt 16, 18
4 *Iota unum*, NEL, 1987, p. 431
5 id. , p. 432
6 Père de la Morandais, de Saint-Méry, Paris, in *L'Aurore* du 2 octobre 1979
7 Ac 15, 28
8 *Le Rhin se jette dans le Tibre*, p. 224
9 Groupe de Pères conciliaire qui défend les thèses traditionnelles au concile Vatican II. Il se met en place au début de la seconde session du concile (octobre 1963) autour de Mgr Sigaud (secrétaire), Mgr Lefebvre (président), Mgr de Castro Mayer (vice-président), Mgr Carli et dom Jean Prou (abbé de Solesmes), aidés par deux experts, l'abbé Berto, théologien de Mgr Lefebvre et dom Frénaud, prieur de Solesmes et théologien privé de dom Prou. In Mgr Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre une vie*, p. 310. À la p. 650 figure une liste des principaux membres du *Cœtus*.
10 *Le Rhin se jette dans le Tibre*, p. 89
11 Mgr Lefebvre, *J'accuse le concile*, p. 31
12 Mgr Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre une vie*, p. 319

Calendrier trimestriel - Dates à retenir

Cérémonies à Notre-Dame de l'Espérance

Premières communions
Samedi 10 octobre à 10h

Procession de l'Immaculée dans les rues de Versailles
Mardi 8 décembre à 20h

Quête impérée
18 octobre : *pour les missions*

Conférences du samedi à 20h30 au prieuré
3 octobre : *Mgr Lefebvre rebelle parce que fidèle - Souvenir du directeur d'Écone en 1988 -*
par l'abbé A. Lorans

21 novembre : *La Turquie et la monté de l'islamo-nationalisme*,
par monsieur A. de Lacoste Lareymondie

Marché de Noël de l'école Saint-Bernard
Samedi 5 et dimanche 6 décembre
Déjeuner servi après la Grand'Messe
(avec formule spéciale enfants)

Croisade du Rosaire
Jeudi 8 octobre

Adoration perpétuelle au prieuré
Vendredi 20 novembre de 8h à 17h

Récollections mensuelles au prieuré
Pour les messieurs
Les mercredis 7 octobre, 11 novembre et 9 décembre
6h Messe, 6h30 Méditation, 6h50 Café

Pour les mères de famille
Les jeudis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre
9h Messe, 9h35 Café, 9h55 Conférence, 10h40 Chapelet

Récollection de l'Avent au prieuré
Dimanche 13 décembre : par l'abbé Castelain
15h Conférence spirituelle - 16h Chapelet et confessions
16h30 Conférence spirituelle - 17h30 Vêpres et Salut
L'après-midi, activités pour les enfants organisées par les sœurs de la Fraternité et les guides

Les frères de la Fraternité, par l'abbé Vincent Gélineau



Agrégés à la Fraternité Saint-Pie X, les frères sont des religieux qui partagent la vie des prêtres et les aident dans leur ministère.

Dès les débuts d'Écône, le séminaire a la joie d'accueillir le frère François qui vient des chevaliers de Notre-Dame. Pendant trois ans, il assure la direction de la schola grégorienne. Peu après, le frère Gabriel, qui avait fait un postulat spiritain, arrive à Écône. De la cuisine du séminaire, il verra passer de nombreuses promotions de séminaristes. Les cinq premiers postulants entrent à l'automne 1974. En 2020, ils sont 138.

Pour des raisons pratiques, Mgr Lefebvre n'a pas voulu que ses prêtres soient religieux, c'est-à-dire qu'ils prononcent les vœux de religion, vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Son expérience dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit lui avait montré la difficulté de pratiquer les vœux de pauvreté et d'obéissance dans les situations complexes de l'apostolat actuel. Il y aurait trop de permissions à solliciter du supérieur. Mais dès le premier paragraphe des statuts, notre fondateur insiste sur l'esprit d'obéissance parfaite. Il rappellera souvent à ses prêtres l'importance des vertus religieuses. Et il ne voyait aucune difficulté à ce que des frères, prononçant les vœux, s'agrègent aux prêtres de la Fraternité. Chez les Pères du Saint-Esprit, à côté des pères, il y avait des frères qui leur apportaient une aide précieuse. C'est ce qu'a voulu Mgr Lefebvre pour la Fraternité.



Par les vœux de religion, les frères sont consacrés à Dieu. Toute leur activité prend ainsi une dimension religieuse. Suivant les conseils de Notre-Seigneur, et l'exemple de nombreux saints, ils s'engagent à renoncer au monde et à tendre à la perfection par la pratique des vœux. Ils appliquent à la lettre le conseil de Notre-Seigneur au jeune homme riche : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel. Viens, suis-moi (Mt 19, 21). » Leurs statuts insistent sur la dévotion à la sainte messe et tout ce qui touche au saint Sacrifice : la liturgie, les lieux de culte, la sacristie. « Qu'ils pensent, en prenant ces soins, aux saints anges des églises, aux saints qui honorent Notre-Seigneur dans l'Eucharistie et à l'édification des fidèles, qui doivent trouver dans les églises une leçon de foi vivante. »

Sans être des cloîtrés, les frères mènent par leurs vœux de religion une vie plus séparée du monde que celle des prêtres. Elle est plus cachée et parfois mystérieuse pour les fidèles. Ce renoncement est la source de nombreuses bénédictions. À cette vie intérieure, s'ajoute pour la plupart des frères,

un apostolat plus direct : ils déchargent les prêtres de différentes tâches matérielles (secrétariat, jardinage, cuisine, …), certains enseignent le catéchisme, dirigent la chorale, tiennent des patronages, visitent des malades ou se dévouent au service des enfants dans nos écoles. Là, ils édifient les enfants par leur exemple et sont d'excellents intermédiaires entre les enfants et les prêtres.

Que faut-il pour devenir frère dans la Fraternité ? La vocation s'identifie avec le don de soi. Est appelé celui qui a le désir profond de servir Dieu et qui a la docilité pour se laisser former. À cela s'ajoutent un minimum de dons naturels et une santé suffisante. Pour y voir plus clair, le meilleur moyen est de s'en ouvrir à un prêtre et de faire un petit séjour au séminaire. Un passage au séminaire est souvent déterminant pour dissiper certaines illusions ou au contraire confirmer une vocation.

Ce que Marie-Victoire n'avait pas compris, par l'abbé Jean-Baptiste Frament

La petite Marie-Victoire vient d'arriver dans le salon où Maman fait réciter ses leçons à son frère Grégoire. Les cheveux en désordre, le livre de catéchisme à la main, elle a manifestement son air interrogateur et réfléchi des grandes questions de son jeune âge.

« Maman, qu'est-ce que ça veut dire 'la fin surnaturelle' ? »

D'un signe de la main, la mère lui indique de se taire et de patienter pendant que Grégoire achève sa récitation.

« C'est bien Grégoire ! dit Maman, Tu vois, quand tu veux, tu apprends vite et bien tes leçons. Souviens-t'en pour la prochaine fois. Allez, va vite faire ton exercice maintenant … mais laisse ton frère tranquille ! »

Grégoire, tout content, s'en retourne dans sa chambre et laisse la place à Marie-Victoire qui, enfin, peut reposer sa question : « Maman, qu'est-ce que ça veut dire 'la fin surnaturelle' ? »

La mère se tourne vers sa fille qu'elle connaît bien : la vraie question n'a pas encore été posée. Aussi répond-elle simplement afin de découvrir le pourquoi de l'interrogation :

« Mais voyons Marie-Victoire, tu sais bien que le Bon Dieu nous a créés pour le Ciel. C'est pour cela que nous sommes sur la terre : pour mériter le ciel et rendre ainsi gloire à Dieu. C'est pour cela que nous existons, c'est le but, ou la fin, que nous devons atteindre.

- Oui, Maman, je le sais, mais pourquoi on dit 'surnaturelle' ?

- Pourquoi dit-on… reprend la mère.

- Pardon, Maman, c'est vrai ! …



Jésus reçevant les petits enfants.

Pourquoi dit-on surnaturelle ? Cela veut-il dire magique ? ou extraordinaire ?

- Magique ? Non ! Extraordinaire ? Oui, mais encore bien plus que cela. Regarde le mot : sur – naturelle. Cela veut dire 'au-dessus de ce qui est naturel'. C'est quelque chose qui dépasse nos forces humaines, nos forces naturelles.

- Alors on ne peut pas l'atteindre ? Si cela dépasse nos forces, on ne peut pas aller au ciel ?

- Sans la grâce de Dieu, non ! On ne pourrait pas mériter le ciel mais seulement une récompense pour nos bonnes actions : une récompense qui serait seulement naturelle, comme être très heureux sur terre, ou avoir beaucoup d'amis, ou ne pas être malade. Mais pour mériter le ciel, qui est une récompense surnaturelle, il faut que le Bon Dieu nous donne une force surnaturelle, qu'Il fasse de nous des êtres surnaturels : c'est ce qu'Il fait en nous donnant sa grâce, la grâce sanctifiante.

- Alors la grâce sanctifiante fait de nous des êtres surnaturels … » Marie-Victoire reste songeuse un instant et continue : « Un peu comme les anges ?

- Beaucoup plus que les anges ! explique la mère. Un peu comme Dieu Lui-même !

- Un peu comme Dieu Lui-même ? questionne Marie-Victoire.

- Oui Marie-Victoire ! Tu sais que la grâce sanctifiante fait de nous des enfants de Dieu. Eh bien, c'est comme pour les enfants d'une famille de la terre. Tes frères et sœurs, et toi, avez reçu de Papa et moi la nature humaine. Vous êtes des hommes parce que Papa et Maman sont des hommes. Eh bien, par le baptême nous recevons quelque chose de la nature de Dieu : nous sommes vraiment ses enfants et Il est vraiment notre Père.

- Alors nous sommes des dieux ? Comme Lui ? Marie-Victoire est toute étonnée.

- Pas tout à fait Marie-Victoire. Nous ne sommes pas Dieu. Il n'y a qu'un seul Dieu. Mais nous recevons quand même par la grâce

sanctifiante quelque chose de Lui, quelque chose de sa divinité et de sa perfection dans notre âme. »

Marie-Victoire est stupéfaite : elle commence à comprendre. Elle porte en elle depuis son baptême une grâce qui fait d'elle quelqu'un de bien important. Certaines expressions commencent à prendre un nouveau sens à ses yeux. Elle se rappelle maintenant les phrases de M. l'abbé ou les expressions entendues à l'école ou à la maison. Elle a été créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, elle vit d'une vie surnaturelle, elle porte la grâce divine… Après quelques instants de silence, elle se prend à dire : « Mais alors Maman, c'est grave le péché !

- Oui, Marie-Victoire. Tu le savais déjà, mais tu le comprends mieux maintenant : le péché, c'est grave parce que cela abîme, et cela peut même détruire ce quelque chose de divin que nous avons en nous. L'âme baptisée qui fait un péché mortel détruit en elle cette ressemblance avec le Bon Dieu.

- Alors Louisette aussi a quelque chose de Dieu ! Et elle ne le sait pas ! Mais il faut la protéger alors, pour qu'elle le garde ! »

La mère sourit. Louisette, la petite dernière, est âgée d'à peine un mois. Trois semaines auparavant, les enfants avaient été très attentifs lors du baptême et cela avait été l'occasion d'une grande discussion à table avec les enfants.

- « Rassure-toi, Marie-Victoire. Seul le péché peut nous faire perdre la grâce de Dieu. Et Louisette est encore toute petite. Mais penses-y pour tes autres frères et sœurs : tu comprends mieux l'importance du bon exemple ».

Marie-Victoire pourtant a repris son air des grandes questions. La mère devine qu'on arrive à la question de fond. Elle se tait et laisse à sa fille le temps de la formuler.

« Mais alors Maman, si on a une fin surnaturelle, cela veut-il dire qu'on a la même fin que le Bon Dieu ? »

À ce moment, la sonnette de la maison retentit et la porte d'entrée s'ouvre. Le retour du père interrompt la discussion. Après les retrouvailles et les premiers échanges de nouvelles, une fois que tout le monde a repris ses activités, la mère explique à son mari :

« Marie-Victoire était justement en train de me poser des questions sur la vie surnaturelle et le Ciel. » Et se tournant vers Marie-Victoire : « Marie-Victoire, veux-tu bien reposer ta question à Papa ? »

Marie-Victoire est toute contente : une réponse de Papa et Maman à la fois ! C'est encore mieux ! Elle reprend donc :

« Papa, est-ce qu'on a la même fin surnaturelle que le Bon Dieu ?

- Oh la belle question ! » dit le père. Cela mérite bien quelques explications ! Vois-tu, Marie-Victoire, le Bon Dieu n'a pas de fin autre que lui. Il est le Bien parfait. Il ne peut rien vouloir de plus parfait que lui. Strictement parlant, le Bon Dieu n'a pas de fin. Il est. C'est tout. Il n'est pas pour quelque chose d'autre que lui. Tout son bonheur est en lui. Mais nous, qui sommes ses créatures, notre fin, notre bonheur, est en Dieu. Et la fin surnaturelle à laquelle le Bon Dieu nous invite, c'est de partager son propre bonheur. Le bonheur du ciel, ce n'est pas une récompense faite sur mesure pour nous les hommes, c'est la récompense sans mesure, infinie, c'est le bonheur même de Dieu ! Au ciel, nous nous réjouirons de ce même bonheur que Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit ont entre eux. C'est le bonheur même de Dieu, de la Sainte Trinité qui sera le nôtre ! Au ciel, c'est Dieu Lui-même qui sera notre récompense !

- Le bonheur même de Dieu ! Dieu lui-même ! Mais on ne pourra pas tout prendre alors, il y en aura trop ! »

- Oui Marie-Victoire, tu as raison : 'on ne pourra pas tout prendre'. Chacun sera comblé selon la mesure de sa charité et de ses mérites. Et comme Dieu est infini, même toute l'éternité ne suffira pas pour tout prendre !

- Alors plus j'aurai de charité et de mérites, et plus je pourrai 'en prendre' ?

- C'est exactement cela. Faire la volonté de Dieu par amour pour lui, c'est cela qui nous vaut les grandes récompenses du ciel. C'est cela le vrai but de cette vie sur Terre.

- Alors il ne faut pas perdre de temps : je veux m'y mettre tout de suite… Au fait, par quoi dois-je commencer ?

Le père sourit : Par la volonté de Dieu sur toi maintenant, … et qui est de faire quoi…?

-…D'apprendre mes leçons pour l'instant, reprend Marie-Victoire d'un air décidé.

- C'est très bien ! Alors vas-y vite et apprends bien tes leçons … pour l'amour du Bon Dieu ! »

Marie-Victoire remonte dans sa chambre. Le père et la mère se regardent : ils sourient. Malgré les difficultés, c'est vraiment une grande chose que d'élever des enfants pour le Ciel !

Saint Vincent de Paul, par l'abbé Vincent Gélineau

Fils de Jean de Paul et de Bertrande de Moras, Vincent naît le 24 avril 1576 [1] dans le petit village de Pouy (aujourd'hui Saint-Vincent-de-Paul), non loin de Dax. Il est le troisième de six enfants. Inutile de chercher un quelconque titre de noblesse dans ces noms, il s'agissait de simples familles de cultivateurs. À une vieille femme qui lui demandait un jour l'aumône en prétextant qu'elle avait servi jadis « Madame sa mère », saint Vincent répond tout simplement : « Ma bonne femme, vous me prenez pour un autre ; ma mère n'a jamais eu de servante, ayant elle-même servi et étant la femme et moi le fils d'un pauvre paysan. » Du reste, même à la Cour des Rois, notre saint patron ne sera appelé que par son prénom, « Monsieur Vincent ».

Il reçoit au baptême, le jour même de sa naissance, le prénom Vincent, peut-être par dévotion familiale pour saint Vincent de Xaintes, premier évêque de Xaintes, martyr et patron du diocèse d'Acqs (aujourd'hui diocèse de Dax), ou en raison de la dévotion au grand thaumaturge dominicain, saint Vincent Ferrier († 1419). Toute sa vie, il invoquera filialement ces deux saints.

Ses parents lui donnent l'exemple de la piété et d'une profonde dévotion mariale. On invoque ici Notre-Dame de Buglose, cette statue miraculeuse dont le gracieux enfant Jésus souriait sur ses genoux. Quelques années plus tôt, elle avait été cachée dans un marais à l'approche des huguenots, conduits par Montgomery. Elle ne sera retrouvée qu'en 1620, au moment où Louis XIII venait de rétablir le culte catholique dans le Béarn. Un pâtre s'aperçoit qu'un de ses bœufs, entré dans le marais, lèche une statue en poussant des gémissements. Il court avertir le curé. La statue reconnue, le sanctuaire est alors reconstruit et devient l'un des pèlerinages les plus fréquentés de la Gascogne [2]. Souvent, lorsqu'il y conduisait son troupeau, le jeune Vincent s'agenouillait au bord des marais dont les eaux noires et les joncs lui cachaient le sourire de ce Jésus qu'avait invoqué son père.



Notre-Dame de Buglose

Dès sa jeunesse, il est laborieux, économe et généreux, n'hésitant pas à vider sa maigre bourse pour secourir un miséreux qui lui tend la main. Plusieurs fois, il distribue une partie de sa nourriture aux pauvres. Lorsque son père l'envoie au moulin chercher de la farine, le sac s'allège au retour s'il rencontre des pauvres en chemin. Ses parents, admirant toutes ces qualités de leur fils, décident de l'envoyer étudier pour qu'il puisse devenir prêtre et être un bienfaiteur pour la famille. L'intention n'était pas parfaite, mais Dieu s'en servit pour réaliser les desseins de sa Providence. Longtemps, notre saint gardera ce souci de subvenir aux besoins de sa famille et de la remercier de ses sacrifices.

Sur les conseils du juge de Pouy, M. de Comet, il est envoyé au collège de Dax. Il y fait de rapides progrès malgré la qualité très inégale de ses maîtres. Les fréquentes visites de son père, mal habillé et un peu boiteux, mortifient son orgueil. Il l'avouera simplement plus tard : « Une fois, on vint me dire que mon père, qui était un pauvre paysan, me demandait. Je refusai de lui aller parler ; en quoi je fis un grand péché. » Mais, comme nous le verrons plus loin, il saura bien mortifier son respect humain et être un modèle de simplicité et d'humilité.

Le 30 décembre 1596, il reçoit la tonsure et les ordres mineurs des mains de Mgr Diharse, évêque de Tarbes. Il part alors étudier la théologie à l'Université de Toulouse.

Son père, qui l'aimait tant, ne le reverra pas. Il meurt le 17 février 1598, en demandant dans son testament que la famille n'épargne aucun sacrifice pour l'aider à continuer ses études. Vincent ne l'entend pas ainsi et trouve à Buzet un office de précepteur qui lui permet de couvrir les frais de ses études. Le 19 septembre de la même année, il reçoit le sous-diaconat, puis le diaconat, le 19 décembre, des mains de l'évêque de Tarbes. Le 23 septembre 1600, il est ordonné prêtre par l'évêque de Périgueux. Après quelques jours de recueillement, il célèbre sa première messe à Buzet dans une chapelle de la Sainte Vierge, ne voulant être assisté que d'un prêtre et d'un clerc.

L'évêque de Dax lui accorde aussitôt la cure de Tilh, une des meilleures du diocèse. Plutôt que de s'engager dans un procès avec un autre candidat à la même place, le jeune prêtre préfère renoncer à son droit et part en pèlerinage à Rome. Il reprend ses études à Toulouse, jusqu'en 1604, pour achever sa formation théologique.

(à suivre)

1 C'est la date traditionnelle donnée par les premiers biographes du saint. Certains biographes du XX[e] siècle, comme le P. Coste C. M. ou le P. Canitrot, également lazariste, préfèrent la date de 1581.

2 Petits Bollandistes, T V, p. 147-148

La résurrection du fils de la veuve de Naïm, par Mme Tilloy

Le XV[e] dimanche après la Pentecôte nous fait relire le miracle de la résurrection du fils de la veuve de Naïm. Rendons-nous à la cathédrale Saint-Louis de Versailles pour voir le chef d'œuvre que Jean Jouvenet (1644-1717) a consacré à ce sujet…

De proportions considérables (4,50 m de haut !), ce tableau trône dans la sacristie depuis 1855 souvent ouverte, à droite du chœur, où l'on peut également admirer le trésor de la cathédrale. Il avait été initialement peint (1708) pour surplomber l'autel majeur de l'église du couvent des Récollets dans le quartier du Vieux-Versailles. Les "Journées du Patrimoine" vous donneront peut-être l'occasion d'entrer dans ce domaine désormais militaire. Outre trois murs de l'ancienne église, vous verrez le cloître très sobre de cet ancien couvent de Franciscains réformés, appelés à Versailles par Louis XIV dès 1671.

La monumentalité du tableau, la richesse de la palette (remarquez l'intensité des bleus) ont dû trancher avec le dépouillement de l'église de cet ordre dont l'architecture du couvent prouve l'austérité. L'ensemble paraît plus à sa place dans la cathédrale mais fait toujours un grand effet sur celui qui se présente devant la porte ouverte de la sacristie.

Le choix du sujet correspond certainement au zèle pour les âmes dont étaient animés les Récollets, généralement affectés par le roi à l'aumônerie des armées (« Tout le monde sait que les Récollets doivent leur établissement à Versailles à l'affection dont les honorait Louis XIV de glorieuse mémoire à cause des services qu'ils lui rendaient dans ses camps, armées et hôpitaux militaires », rapportent les annales de la communauté) : cet épisode ne figure-t-il pas en définitive la douleur de l'Église, inconsolable devant la perte de l'âme des pauvres pécheurs ?

Mais venons-en à la façon dont l'artiste traite son sujet. Arrivé aux portes de la ville avec ses disciples qu'on ne voit pas, le Christ s'est arrêté sur un emmarchement inattendu, dominant le cortège qui passe à ses pieds, manière très théâtrale de l'extraire de la foule nombreuse dont parle l'évangile, pour le placer en intercesseur entre les hommes et le Ciel qu'il désigne. Son mouvement d'ailleurs dessine la ligne de composition principale du tableau, qui le barre en diagonale, et matérialise, si l'on peut dire, la miséricorde de Dieu penché sur sa créature.



Au lieu de représenter le défunt dans un cercueil, comme l'indique saint Luc, Jouvenet a choisi de le peindre drapé dans un linceul, à même le brancard. Avec la scène des fossoyeurs au premier plan, exhumant des ossements de la tombe qu'ils creusent, le dénuement de ce cadavre correspond au réalisme relatif qui caractérisait l'artiste : celui-ci ne cherche-t-il pas à signifier la pauvreté du défunt que laisse supposer la viduité de sa mère rapportée par l'évangile ?

Paradoxalement, celle-ci est représentée richement vêtue, ce qui ne convient pas à une femme pauvre et doublement en deuil. Implorante, alors que l'évangile ne nous dit pas qu'elle ait prié Notre Seigneur d'intervenir, n'est-elle pas décidément l'image de l'Église, ornée des mérites du Christ qui lui donnent confiance d'obtenir la résurrection des âmes ? Mais Jésus ressuscite le jeune homme avant même d'en avoir été prié, marquant l'antériorité de l'amour de Dieu sur tout mérite humain : *ipse prior dilexit nos*…, et suscitant l'allégresse de la foule.

On devine donc que Jean Jouvenet a peint cette œuvre en homme de foi. Ce qui ne l'empêchait pas d'être de son temps : élève et principal collaborateur de Charles Le Brun, exact contemporain de Louis XIV, il a été l'un des principaux peintres de la fin du règne, intervenant sur les chantiers les plus prestigieux, presque exclusivement dans le domaine religieux. Retenant de ses prédécesseurs le goût pour la monumentalité classique, il souscrit aux tendances de son époque en y ajoutant un coloris séduisant et une théâtralité baroque destinés à provoquer l'émotion chez le spectateur.

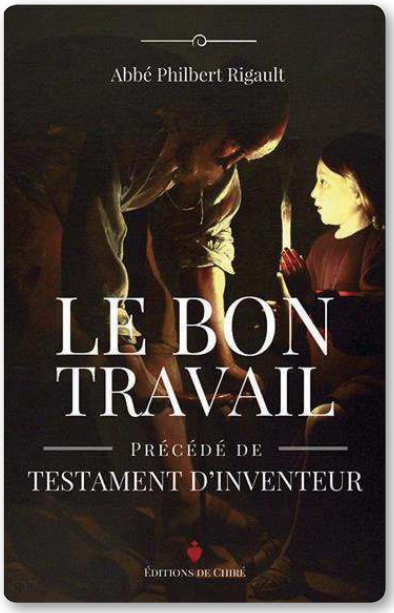
Contemporaines de cette œuvre, et relevant de la même sensibilité, vous pourrez voir à la chapelle du château *La Pentecôte* qui domine la tribune royale et, au Louvre, *La résurrection de Lazare et La pêche miraculeuse*. En attendant d'admirer de nouveau, à Notre-Dame de Paris, le touchant tableau de *La Visitation*.

Le bon travail, lu par l'abbé Louis Hanappier

La civilisation moderne est différente de toutes celles qui l'ont précédée, elle se caractérise par le règne de la machine. Autrefois, nos ancêtres devaient travailler pour gagner leur pain, pour vivre, pour toutes les choses de la vie courante. Habiter une maison sans électricité ni eau courante ne devait pas être de tout repos. Il fallait puiser l'eau, chercher du bois… Aujourd'hui il n'y a plus rien de tout ça, l'énergie électrique est disponible dans toutes les pièces à volonté, on se chauffe, on se lave sans effort et on achète ses œufs au supermarché, ouvert même le dimanche. Bref, c'est le règne de la machine grâce aux inventions techniques mais aussi grâce à la prospérité : on ne manque de rien, notre pourvoir d'achat n'a de limite que notre porte-monnaie.

Pourtant Dieu nous a imposé un tribut de souffrance : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ».

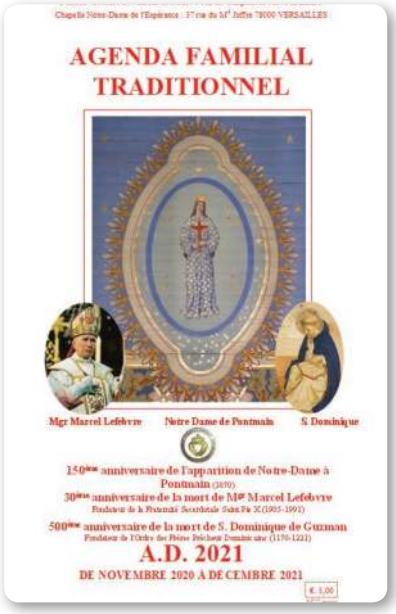
Le but de l'abbé Rigault dans ce livre, fort court au demeurant, n'est pas de nous faire revenir à l'âge de pierre et d'abandonner voiture, ordinateur, chauffage central… Il veut simplement nous montrer ce vers quoi tend la civilisation dans laquelle nous sommes.



« On ne comprend rien à la civilisation moderne si l'on n'admet pas d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure », disait Georges Bernanos. Toutes ces machines qui font notre quotidien n'ont évidement rien de mauvais en elles-mêmes mais il faut bien reconnaître qu'une trop grande abondance de biens matériels a toujours entraîné une décadence spirituelle. À force d'avoir et de jouir de ces biens sans effort, on perd le goût de l'effort ce qui est particulièrement dramatique dans l'éducation des enfants. L'abbé Rigault parle d'ailleurs de « déséducation » pour qualifier la réalité actuelle de ces enfants qui ont tout et ne manquent de rien. Non pas abandon donc de ces machines mais limitation dans l'usage pour nous apprendre, et surtout apprendre aux enfants à respecter les biens matériels et, par ce renoncement, se préparer aux combats supérieurs de l'âme. Ne pas céder ainsi à la tentation permanente de la facilité pour retrouver un peu de simplicité et de grandeur d'âme. C'est une nouvelle forme de pénitence, une nouvelle ascèse que nous propose l'abbé Rigault.

Certains lui reprocheront peut-être son goût des choses anciennes et s'agaceront du « c'était mieux avant »; c'est qu'ils seront passés à côté de la véritable pensée de l'auteur, pénétrée de réalisme et très éloignée de toute forme de nostalgie.

L'agenda du prieuré sera bientôt disponible



Pèlerinage pour les cinquante ans de la Fraternité

Lourdes 2020 : du 24 au 26 octobre

Formule spéciale pour les fidèles du prieuré

www.odeia.fr

Aller dans ESPACE DÉDIÉ
mot de passe : VERSAILLES

Chronique du prieuré de juin à septembre 2020,

par l'abbé Vianney de Lédinghen

27 juin : Seize enfants préparés par l'abbé Lefebvre font aujourd'hui leur première communion à Bailly.

3 juillet : L'école Saint-Bernard se vide de ses élèves un mois et demiaprès leur retour du confinement. La sortie des classes avait été retardée pour permettre un travail sérieux en fin d'année ; abbés, professeurs, parents, élèves, tous sont désormais heureux de voir arriver les vacances.

5 juillet : Pour la première fois cette année, une messe sera célébrée le dimanche à Bailly pendant tout l'été. Les contraintes légales n'y sont pas pour rien puisque cette messe se déroulera à l'extérieur afin d'accueillir un nombre convenable de fidèles dans des conditions respectueuses de la législation.

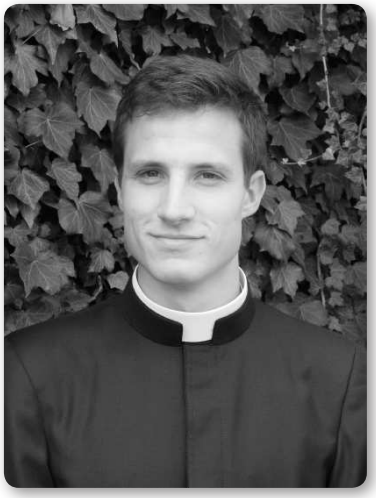
Du 6 au 11 juillet : Sollicité par l'abbé Castelain, l'abbé Lefebvre se rend au Trévoux prêcher une retraite mariale montfortaine.

Fin juillet : Cette année, la législation ne permet pas à nos scouts de se rendre normalement en camp d'été. Les activités sont donc maintenues mais réduites à leur plus simple expression : les guides, accompagnées par leur aumônier, l'abbé Tranchet, ainsi que les scouts, dont l'aumônerie est assurée par l'abbé Hanappier, campent trois jours, chacun de leur côté, à la fin du mois de juillet. Ces « mini-camps » et la générosité des maîtrises auront au moins permis d'entretenir la flamme chez nos jeunes scouts !

Juillet-août : Les prêtres du prieuré profitent des vacances scolaires pour suivre leur retraite spirituelle annuelle. L'abbé Frament se rend à Etcharry fin juillet, l'abbé Lefebvre et l'abbé Tranchet se rendent à Gâtines début août, tandis que les abbés Gélineau, Hanappier et de Lédinghen vont fin août au Pointet. Une nouvelle année peut alors commencer !

Du 17 au 22 août : Le clan routier fait sa route d'été entre Bayeux et le mont Saint-Michel, accompagné par l'abbé de Lédinghen : quelque 170 km parcourus en six jours, sac au dos et chaussures aux pieds, dans la bonne humeur, à la quête du sens de l'effort, avec prédications et méditations sur la vertu de force.

23 août : Les messes dominicales reprennent leurs horaires habituels en cette fin de vacances. Pour faire face à l'affluence toujours plus nombreuse, une messe chantée par les dominicaines du cours Sainte-Clotilde est ajoutée à 7h45 à Bailly. Ce sont donc cinq messes à la chapelle Notre-Dame de l'Espérance, quatre messes à la chapelle de l'Enfant-Jésus et une messe à la chapelle Saint-Hubert qui sont désormais célébrées tous les dimanches.



29 août : C'est l'événement de la rentrée ! La communauté du prieuré se réjouit d'accueillir Frère Grégoire qui vient renforcer nos rangs. Par sa vie religieuse et les deux bras supplémentaires qu'il apporte au prieuré, il sera une aide bien précieuse pour cette nouvelle année !

5 septembre : La rentrée des classes est imminente, et les jardins de l'école ont bien besoin d'une toilette de rentrée avant d'accueillir les élèves. Les pères sont donc sollicités avec leurs garçons ce samedi après-midi pour venir prêter main forte aux abbés et au frère. Taille des haies, tonte des pelouses, installation de tableaux, désherbage… Merci à toutes les bonnes volontés de la journée!



7 septembre : Rentrée scolaire à l'école Saint-Bernard qui, cette année, accueille 242 élèves : 152 en primaire, 90 en secondaire, de la 6e à la Terminale. C'est également la rentrée au cours Sainte-Clotilde. Les 160 élèves y retrouvent une communauté plus fournie grâce à l'arrivée de trois nouvelles mères et d'une nouvelle supérieure, mère Diane-Marie.

12 septembre : Les enfants de chœur de Versailles et de Bailly se réunissent au prieuré pour effectuer leur rentrée. Encadrés par les abbés, le frère et les grands

cérémoniaires, 80 garçons viennent suivre les premières répétitions de l'année pour assurer avec dignité le service liturgique.

13 septembre : Routiers, scouts, guides, louveteaux, louvettes. Tout ce petit monde qui compose notre groupe scout se réunit au prieuré pour lancer l'année. L'après-midi est marqué par les passassions de pouvoir chez les louveteaux et chez les scouts, présidées par notre chef de groupe M. Harel. Merci aux chefs sortants pour leurs bons et loyaux services !



Horaires habituels

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance - 37 rue du Maréchal Joffre - 78000 Versailles

Dimanches et fêtes d'obligation
Messes basses à 8h, 9h, 12h et 18h30
Grand-messe chantée à 10h15
Confessions lors des messes du matin
Vêpres et Salut à 17h30

La semaine
Messes à 7h25 et 19h
Permanence et confessions de 18h à 19h
Entretien avec un prêtre à partir de 17h30, sur rendez-vous
Chapelet à 18h30

1er vendredi du mois
Chemin de Croix à 18h25
Messe chantée à 19h
Adoration jusqu'à 23h - confessions
Complies à 22h

1er samedi du mois
Messe à 19h suivie de la méditation

Chapelle de l'Enfant-Jésus - 5 rue de Chaponval - 78870 Bailly

Dimanches et fêtes d'obligation
Messe chantée à 7h45 (sauf vacances)
Messes basses à 9h et 12h
Grand-messe chantée à 10h15
Confessions pendant les messes

La semaine en période scolaire
Messes à 7h15 et 11h50
le mardi messe avancée à10h40
Confessions sur rendez-vous

1er vendredi du mois et certaines grandes fêtes en période scolaire
Messes à 7h15 et 11h25

Chapelle Saint-Hubert - 10 rue de la Haie-aux-Vaches - 78690 Les Essarts Le Roi

Dimanches et fêtes d'obligation
Confessions de 9h30 à 10h
Grand-messe chantée à 10h

1er samedi du mois
Confessions de 18h30 à 19h
Messe à 19h suivie de la méditation

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul - 5 rue de Chaponval - 78870 Bailly
Tél : 01 30 49 40 20 - Fax : 01 30 49 40 21 - Courriel : 78p.bailly@fsspx.fr
Directeur de la publication : Abbé J.-Y. Tranchet